



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

développement

Question écrite n° 119790

Texte de la question

M. Bernard Brochand attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les formations aux métiers du tourisme. En effet, la France est le pays le plus visité au monde, avec plus de 76 millions de visiteurs internationaux pour l'année 2005. Les recettes directes et indirectes liées aux activités touristiques sont évaluées, quant à elles, à près de 34 milliards d'euros par l'organisation mondiale du tourisme. Ainsi, il pourrait s'avérer indispensable, pour un pays comme la France, de disposer d'un enseignement de haut niveau pour encore mieux former des cadres et des employés dans les métiers du tourisme. Il souhaiterait donc savoir ce qu'entend faire le Gouvernement pour mieux valoriser et structurer les formations de l'enseignement supérieur aux métiers du tourisme, notamment en ce qui concerne le système licence, master, doctorat (LMD).

Données clés

Auteur : [M. Bernard Brochand](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119790

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 6 mars 2007, page 2303